

RRAC

Conciliation des traitements médicamenteux

La conciliation des traitements médicamenteux (1) est une **démarche de coordination interprofessionnelle de pharmacie clinique**, ayant pour objectif la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse des patients tout au long de leur parcours de soins.

Cette démarche

- répond aux enjeux d'échange et de coordination autour de la prise en charge médicamenteuse du patient entre les professionnels de santé de ville et les praticiens des établissements
- s'appuie sur la pratique du pharmacien d'officine, pratique qui comprend entre autre l'analyse de la prescription, l'exploitation de ses connaissances en matière de pharmacie clinique et de suivi du patient, l'échange avec le médecin traitant.

(1)Le guide de la HAS " Mettre en oeuvre la conciliation des traitements médicamenteux en établissement de santé" a été publié fin 2016.

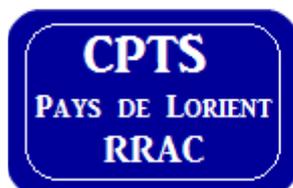
En résumé, les objectifs de la démarche collaborative de conciliation médicamenteuse en ville vont permettre de :

- Connaître les médicaments pris ou à prendre par le patient
- Diminuer le risque associé aux médicaments
- Optimiser la prescription pendant et après hospitalisation en programme RRAC
- Favoriser le juste usage du médicament
- Améliorer l'information des professionnels de santé autour du traitement et des habitudes du patient
- Améliorer l'information du patient et/ou de son entourage sur le traitement en cours

Pour optimiser le déploiement d'une conciliation médicamenteuse adaptée au milieu ambulatoire, spécifique à l'officine, il est nécessaire d'agir sur quatre points :

1. l'information de la démarche de conciliation médicamenteuse aux professionnels de santé libéraux
2. l'utilisation et le partage d'outils simples avec un appui fort de nos systèmes d'information
3. l'attribution d'un temps dédié à l'officine pour la conciliation
4. Le recueil de l'accord du patient pour le partage de la liste de ses traitements

Un tableau Excel simple permettant le suivi du traitement du patient est proposé (téléchargeable) aux praticiens assurant le suivi du patient tout au long de son parcours en RRAC.



RRAC

Conciliation des traitements médicamenteux

TAMPON		Fiche de conciliation des traitements			
		RRAC CPTS territoire 3			Page 1/1
Chirurgien		Patient NOM		PRENOM	
Date :	Médecin traitant	Médecin spécialiste	Age : ans ou mois	Sexe :	poids <u>Kg</u>
				<input type="checkbox"/> M	
				<input type="checkbox"/> F	
Traitements habituels relevés par le pharmacien d'officine et posologie		Statut à la sortie*	Traitement prescrit à la sortie	Commentaires	
		continuer	↓		
		instaurer			
		arrêter			
		modifier			